

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 404

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguier, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 49 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par le présent amendement, le groupe de la France insoumise entend surseoir aux projets gaziers que le Gouvernement entend toujours mener à horizon 2035.

Les récents rapport du Giec sont clairs : pour tempérer une hausse brutale des températures, aux conséquences environnementales, humaines et socio-économiques catastrophiques, il est impératif de cesser toute politique extractiviste et faire bifurquer radicalement nos modèles de production et d'échange.

D'ici 2100, les glaciers d'Europe centrale, du Caucase, du nord de l'Asie ou encore de Scandinavie pourraient décliner de 80 %, le permafrost pourrait perdre de 30 à 99 % de sa surface actuelle selon le pire des scénarios.

Or, il est aberrant dans ces circonstances que la France puisse par exemple apporter d'ici à 2035, une aide au développement de la multinationale Total, et cela pour le déploiement d'un projet gazier en Antarctique.

Il est écologiquement irresponsable que la France, à rebours de ses engagements internationaux, puisse encore soutenir des projets gaziers et pétroliers, tel que le site Yamal LNG en Russie, ou des turbines à gaz exportées depuis le site industriel de Belfort.

Dans une tribune de novembre au sein du quotidien « Le Monde », trois spécialistes de l'environnement se sont d'ailleurs émus d'un tel soutien au secteur gazier : nous partageons pleinement leurs interrogations, et relayons ici cette légitime demande de mettre un terme au soutien de l'État français à des projets qui s'inscrivent en porte-à-faux avec les ambitions écologiques qui devraient pourtant nous réunir toutes et tous.